

COMMUNE de SERRA DI FERRO

Arrondissement d'AJACCIO
Accusé certifié exécutoire
Canton de Santa Maria Ciccé

Réception par le préfet : 13/03/2015

Publication : 13/03/2015

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au conseil municipal	Pour l'autorité exercée	Compétente par délégalation ou par la délibération
11		8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : poste d'intervention SNSM dans le golfe du Valinco

L'an deux mil quinze, le vingt-huit février, le Conseil Municipal de la commune de **SERRA DI FERRO** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Antoine GIORGI, Maire.

Présents : Jean ALFONSI, Dominique BARTOLI, Marie-Pierre BARTOLI, Antoine GIORGI, Jérôme LEONETTI, Coralie MANCINI

Absents : Olivier BURESI, Jean-Baptiste SANTONI, Martin VALENTINI

Pouvoir donné par : Martine CHIARELLI, Ilana PERETTI

Secrétaire de séance : Coralie MANCINI

Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Serra di Ferro s'engage pour une durée de trois ans, avec les communes de Campomoro, Propriano, Olmeto et Coti-Chiavari à souscrire à la proposition de la SNSM consistant à mettre en place un poste d'intervention maritime assurant la sécurité des usagers des plages et de la mer du 20 juin au 20 septembre.

Le Conseil Municipal, ouï le Maire en son exposé et après en avoir délibéré décide à l'unanimité de ses membres présents d'accepter sa proposition, autorise Madame Marie-Pierre BARTOLI à prendre toutes les mesures de gestion de mission et notamment à signer la convention tri-annuelle afférente, propose d'inscrire le montant de la prestation de 7 410 € au titre de l'année 2015 au budget de la commune à l'article 611.

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme

N° : 15/4

Convocation le : 19 février 2015

Certifié rendu exécutoire

Transmission : 11 mars 2015

Publication : 11 mars 2015

Le Maire Adjoint



Marie-Pierre BARTOLI